

Programme été 2020

Semaines:

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| (1) - du 29 juin au 3 juillet | (5) - du 27 au 31 juillet |
| (2) - du 6 au 10 juillet | (6) - du 3 au 7 août |
| (3) - du 13 au 17 juillet | (7) - du 10 au 14 août |
| (4) - du 20 au 24 juillet | (8) - du 17 au 21 août |
| | (9) - du 24 au 28 août |

Les élèves suivent chaque jour une leçon de 25 minutes :
du lundi au vendredi (cours après midi et fin de journée)
du mardi au vendredi (cours du matin)

IMPORTANT (COVID-19) :

En raison de la situation actuelle (COVID-19) Les cours de natation collectifs et l'aquagym ne pourront avoir lieu cet été. Seul les cours privés et semi privés seront proposés comme suit :

- Cours privés et semi-privés (tous niveaux adultes et enfants) seront donnés entre 08h45 et 19h45h. Entre 18h15 jusqu'à 19h45h, la priorité sera donnée aux adultes. Si un élève devait se retrouver seul en cours semi-privés par manque de demandes d'autres personnes de même niveau, nous nous permettrons de le contacter pour lui proposer d'autres alternatives.

Prix stage :

4 cours : (08h45 à 11h45)		5 cours: (12h45 - 19h45)	
4 cours privés	148 frs	5 cours privés	185 frs
4 cours semi-privés (2 pers.)	108 frs	5 cours semi-privés (2 pers.)	135 frs

- Des règles sanitaires nous ont été communiquées par la Piscine de Thônex. En voici une importante dont vous devez particulièrement tenir compte :

> les accompagnants doivent faire une demande au secrétariat de l'Ecole de natation avant 16h, la veille, s'ils souhaitent venir au bord du bassin intérieur ou nager dans le bassin extérieur durant le cours de leur enfant.

Une version plus complète et détaillée des règles à respecter vous sera transmise quelques jours avant le début du stage.

Inscriptions en ligne

Vous pouvez désormais vous inscrire en ligne depuis notre site internet :

www.ecolenatationthonex.ch

Tous les cours y sont indiqués et vous pourrez ainsi choisir tranquillement vos préférences d'horaire, de type de cours, de semaine de cours, de professeur.

Pour ce faire, si votre enfant n'a jamais suivi de cours à l'Ecole de natation de Thônex, vous aurez besoin de déterminer son niveau (1 à 6). En cas de doute, le secrétariat vous aidera volontiers. : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022 349 0422

NOUVEAUX ELEVES

Jamais suivi de cours	<input type="checkbox"/>	1
Se déplace avec support en eau profonde et s'immerge complètement sous l'eau sans se boucher le nez, durant 3 secondes.	<input type="checkbox"/>	2
Flèche en position ventrale, visage sous l'eau, et dorsale, oreilles dans l'eau, durant 5 secondes minimum, avec frite.	<input type="checkbox"/>	3
Nage sur le ventre et sur le dos durant une dizaine de mètres - respiration acquise : bulles visibles	<input type="checkbox"/>	4
Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl- initiation papillon	<input type="checkbox"/>	5
Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon	<input type="checkbox"/>	6

ANCIENS ELEVES

Pour connaître le dernier niveau atteint par votre enfant, veuillez-vous adresser au secrétariat : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022 349 04 22

Lorsque vous inscrivez de manière définitive un élève, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales. Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation

Conditions générales stages natation

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas remboursées.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 2 **jours consécutifs**, et sur présentation d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

En cas de problème non prévisible à l'avance, qui oblige l'École de natation à annuler un cours, les élèves sont prévenus par mail ou téléphone. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Un cours de remplacement sera proposé.

Règlement des cours

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur le document que vous avez reçu par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

Voici nos coordonnées de paiement :

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH20 0900 0000 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements de 5 ou 10 entrées au tarif réduit de 9 ou 18 francs (enfants) et 15 ou 30 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la Piscine, et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée.
- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».-
- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Règlement piscine de Thônex : Post Covid-19 (01.06.2020)

En raison du Covid-19, de nouvelles mesures sanitaires vont être établies. Elles primeront jusqu'à nouvel avis sur nos conditions générales édictées ci-dessous. Elles sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Thônex : www.thonex.ch

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédoncule, en étant habillés, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.

Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

Règlement Ecole de natation de Thônex

Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur/trice par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

Ponctualité : les élèves doivent être prêts, en tenue de bain, 5 minutes avant le début du cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs.

Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.